

croire que le temple d'Auguste était là où les monuments l'indiquent, et non où rien ne le signale, et où il aurait été d'ailleurs si difficile de l'asseoir convenablement.

Quant à l'objection tirée du voisinage des *saulées* et des inondations, je la crois peu concluante. Je ne sache pas que le palais Saint-Pierre, qui occupe à peu près l'emplacement du temple d'Auguste, soit souvent ravagé par les eaux, malgré l'exhaussement du lit du Rhône, dont vous avez vous-même récemment donné une preuve incontestable dans le *Salut Public*, en signalant une ligne de tombeaux recouverts par le fleuve du côté de la Guillotière. Si le quartier Saint-Pierre était aussi exposé que vous le dites aux inondations, la municipalité lyonnaise n'y aurait pas élevé ses monuments les plus importants, tels que l'Hôtel-de-Ville, devenu la Préfecture, et le Grand-Théâtre, surtout ayant à deux pas de là la colline Saint-Sébastien, où ces édifices feraient, suivant vous, un si bel effet !

Dans votre opinion, l'autel d'Auguste et l'amphithéâtre des trois Gaules devaient être connexes. Le fait me semble contestable. En effet, l'autel, ou pour mieux dire le temple d'Auguste (car il est bon de se rappeler que l'autel était dans un temple), fut bâti tout d'abord; ce n'est que plus tard, lorsque l'institution des trois Gaules se fut développée, qu'on songea à construire un amphithéâtre. Or, comme le bas de la presqu'île se trouvait probablement alors tout entier absorbé par le temple et ses dépendances, on adopta pour le nouveau monument le penchant de la colline, qui offrait de grandes facilités pour l'établissement des gradins d'un côté. C'est ce qui se rencontre dans beaucoup de monuments du même genre. Je citerai particulièrement le théâtre d'Orange, qui est aussi adossé à une colline. En adoptant l'emplacement du Jardin-des-Plantes, qui n'est qu'à quelques centaines de pas de l'autel, et d'où on pouvait le voir, car il est bien entendu